



Association Watsu France

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

La réunion de l'association Watsu France s'est tenue le 8 mai 2011, au 21 rue Lamartine, 75009 Paris. Vous en trouverez le compte-rendu ci-dessous.

Sont présents à l'assemblée générale: Alexandra Filot, Nathalie Loiseau, Christine Mauneau, Marie-Noëlle Delas, Emmanuelle Lejeune, Silvia Bellei, Hélène Tanguy, Guy Despont, Martine Gensollen, Bernadette Guénou, Ophélie Goffart, Laurie Moerman, Lucile Garcia, Gianni De Stefani, Xavier Boisson, Philippe Quillien et Sylvie Laurenson.

Sont représentés par une procuration remise à l'un des adhérents présents : Marie-Soledad Gelin, Arnaud Cleuet, Françoise Amblard (matin), Joëlle Boulanger, Giovanni Baccarani, Alain Fages, Georges Künzler, Romain Marque, Christian Gaffa, Vanessa Ferlicot, Yael Hollander, Jacqueline Ariol.

Les adhérents présents ou représentés sont au nombre de 29 au total. Sylvie Laurenson, trésorière de l'association, confirme que tous les membres présents ou représentés sont à jour de cotisation.

Le président Philippe Quillien ouvre la séance à 10h45 en rappelant l'ordre du jour approuvé par le bureau pour cette assemblée générale ordinaire.

Délibérations :

1°) Procès-verbal de l'AG du 8 mai 2010 :

Rappel de l'insertion de ce procès-verbal rédigé par Xavier Boisson et Philippe Quillien dans le dossier envoyés à tous les adhérents.

Le procès-verbal de l'AG 2010 a été approuvé par 28 voix pour et 1 abstention.

2°) Rapport moral du président :

Le président déclare son intention de présenter un rapport moral qui ne verse pas dans l'autosatisfaction, mais qui expose la réalité de la situation au terme de ces trois années depuis la création de Watsu France. Cette assemblée générale va en effet élire un nouveau comité directeur qui sera chargé de continuer le travail commencé le 8 mai 2008.

Concernant les chiffres relatifs à l'activité de Watsu France, le nombre d'adhérents était

de 96 au 31 décembre 2010 et 26 stages ont eu lieu durant la même période (pour rappel, en 2009 16 stages ont été organisés). Nous pouvons aussi nous féliciter de l'arrivée d'un nouveau praticien parmi les membres de Watsu France en la personne d'Ophélie Goffart, portant leur nombre à 7 maintenant. Toutefois, précise Philippe, aucun praticien n'a encore été certifié par Watsu France. Au demeurant, certains cours obligatoires n'ont pas encore été organisés.

Le président rappelle que l'association est ouverte depuis l'année dernière à tous les enseignants répondant à certains critères et il évoque des mails envoyés par des étudiants favorables à cette ouverture.

Il regrette que malgré une réelle marge de manœuvre financière et malgré les décisions prises l'année précédente pour améliorer les outils de communication de l'association comme le changement de site Internet ou la création d'une brochure pour favoriser la promotion du Watsu dans le public, rien n'ait pu être mené à terme. Le résultat est qu'au cours de la dernière année, la plus grande partie des actions en communication ayant vu le jour sont dues à des actions personnelles comme celles de Silvia Bellei (salon médecine douce 2011), Ophélie Goffart (émission télé) et Guy Despont / Georges Künzler (Facebook).

Depuis le mois de décembre, la seule réelle satisfaction de Philippe, en termes de plaisir et d'utilité, a été finalement la rédaction de la revue de Watsu France, *Le Souffle de l'eau*. Il en profite pour relancer un appel auprès des membres présents afin de l'aider à préparer le prochain numéro en lui adressant des propositions de texte.

Lors de la dernière AG, Philippe avait déjà exprimé ses craintes à propos de certaines illégalités. Or, selon lui, nous avons cette année battu des records en matière d'illégalité. Partisan de la transparence démocratique et des débats contradictoires, il entreprend de restituer les écarts les plus notables des six derniers mois qui ont provoqué une quasi-paralysie de Watsu France.

Pour évoquer les problèmes liés à la nomination de la personne représentant l'institut de formation de Watsu France sur le registre de WABA, il remet à chaque adhérent présent un exemplaire d'une lettre envoyée par deux formateurs à Harold Dull le 7 décembre 2010 avant de commenter ce texte. L'évocation de ces problèmes amène certains membres présents comme Gianni De Stefani ou Xavier Boisson à exprimer leur position contradictoire et à en donner leurs justifications.

L'éventualité de la création d'un nouvel institut de formation par Gianni et Xavier fait également l'objet d'un débat contradictoire.

Philippe évoque enfin les conditions selon lui contestables de sa non-élection en novembre dernier parmi les membres du plénum de Watsu France, alors même qu'un seul formateur s'y opposait. Ce fait ne pouvait qu'avoir des conséquences négatives sur le fonctionnement du bureau.

Par-delà leurs désaccords, ces intervenants s'accordent sur la nécessité de trouver une autre manière de fonctionner. D'autres adhérents comme Guy Despont ou Lucile Garcia s'expriment également sur leur souhait de voir fonctionner l'association d'une façon plus harmonieuse.

L'ouverture de ce débat amène également la discussion sur le fait que le bureau a rejeté 2 demandes d'ajout à l'ordre du jour de la présente AG et le président rappelle les règles qu'il a appliquées en matière de délai. Il en ressort que pour éviter de nouveaux conflits en ce domaine il y aura lieu de mieux définir les règles qui régissent ces procédures et qui devront être suivies par tous les organes de l'association d'une façon uniforme et stricte.

Philippe résume son sentiment général relatif au fonctionnement de WF pendant cette dernière année comme celui d'un immense gâchis.

Le président reprend le cours de son rapport moral avec la description historique de 4 phases distinctes durant les 3 années qui se sont écoulées depuis la création de Watsu France le 8 mai 2008.

- Les premiers 18 mois : bel élan associatif amenant à la création d'un stand sur le

salon Zen.

- De décembre 2009 à l'AG 2010 : période d'un rude conflit entre Gianni De Stefani et Silvia Bellei, puis entre le plénum des formateurs et le comité directeur au sujet des enseignants pouvant exercer sous le couvert de Watsu France.
- De mai 2010 à décembre 2010 : dès la fin de l'AG, période d'apaisement des oppositions, ce qui nous permet de mettre en route de nouveaux projets d'actions.
- Décembre 2010 à ce jour : décidément le mois de décembre ne nous est pas favorable..., reprise des conflits dont il vient d'être question.

Sa conclusion est qu'il est nécessaire de sortir de cette situation pour permettre à Watsu France de reprendre le cours de son développement.

Vote pour l'approbation du rapport moral du président : Oui à l'unanimité.

3°) Bilan Financier et comptable présenté par la trésorière :

La trésorière appelle à vérifier le tableau récapitulatif de la comptabilité dont chacun reçoit un exemplaire et elle donne quelques précisions sur son contenu.

Recettes		Dépenses	
96 adhérents	1920,00	Frais de tenue de compte	86,48
5% sur les recettes des cours	1870,58	Assurance Maïf	219,19
Don	15,00	Frais AG 2009-2010	292,93
		Nom de Domaine internet	14,35
		Remboursement / site Internet	108,00
Total des recettes	3805,58	Total des Dépenses	721,45
Solde de l'année :	+ 3084,13	Solde de trésorerie 8/5/10:	+ 5139,29

Il est à noter que l'augmentation du nombre des formations dispensées et celle du nombre des cotisations dues aux 96 adhésions (dont 30 n'étaient pas imposées par la participation à un cours), a permis des recettes largement supérieures à celle de l'année 2009-2010. Sur la même période il n'y a pas eu de frais importants engagés, ce qui amène à avoir à ce jour une trésorerie positive dépassant les 5.000 €.

Sa conclusion est que l'état actuel de notre trésorerie permet d'envisager des actions qui restent à définir.

Lecture des résultats financiers et du solde à ce jour.

Vote sur l'approbation de la comptabilité : oui à l'unanimité.

4°) Adhésions : Montant pour l'année 2010-2011

Le président propose de maintenir à l'identique ces montants.

Proposition acceptée à l'unanimité.

5°) Approbation du nouveau règlement intérieur :

Le président rappelle que suite aux changements intervenus après l'AG de 2010 et à diverses délibérations prises par le comité directeur, il y a eu des modifications et des ajouts au règlement intérieur de notre association. L'actuel règlement intérieur est inclus dans le dossier de cette réunion. Il invite les membres présents à en prendre connaissance.

Le présent règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

13h10 : La séance est suspendue pour le déjeuner jusqu'à 14h15.

14h40 : Reprise de la séance.

Arrivée de Françoise Amblard, qui était jusqu'à présent représentée par Christine Mauneau.

6°) Questionnaire et nouvelles orientations :

Le président rappelle que, contrairement à l'AG 2010 presque entièrement consacrée à des problèmes de formateurs, cette AG doit avoir comme objectif essentiel d'analyser et de discuter les besoins exprimés par les adhérents dans leurs réponses au questionnaire d'évaluation et de décider des orientations qui guideront les instances renouvelées de notre association. En réponse à une question de Gianni sur le caractère représentatif des réponses envoyées par les adhérents de Watsu France, il précise que sur les 16 réponses reçues (dont une réponse commune à trois adhérents), 5 proviennent des membres du comité directeur et que les 11 autres viennent donc de membres adhérents.

Il a été repris point par point les différentes questions et les principales réponses qui s'en dégagent. Lors des discussions issues des sujets abordés et pour permettre de mieux répondre aux souhaits émis par les adhérents, l'idée de composer de petites équipes, chacune étant chargée d'un thème de travail précis, a été retenue. Il va donc être constitué 4 groupes de travail sur les thèmes suivants :

- Communication : site internet, brochure, blog, Facebook...
- Piscines : règlementation, solutions disponibles, innovations et liste des bassins disponibles.
- Salon 2012 : négociation et mise en place de notre représentation dans un salon à Paris et étude des possibilités en province.
- Relations avec les acteurs du monde de la santé.

Il a également été évoqué la question du matériel nécessaire pour la pratique du Watsu et la manière dont la fourniture pourrait en être facilitée pour ceux qui en ont besoin mais nous n'avons pas pu réellement dégager de solution efficace.

7°) Election du comité directeur :

Il est rappelé que 9 sièges au maximum sont à pouvoir dans le nouveau comité directeur qui sera élu pour trois ans et qui devra chaque année choisir parmi ses membres trois personnes pour composer le bureau.

Sont candidats pour être membres du comité directeur les adhérents suivants :
Alexandra Filot, Elvira Ilming (candidature reçue par courrier), Emmanuelle Lejeune, Gianni De Stefani, Guy Despont, Hélène Tanguy, Laurie Moerman, Ophélie Goffart, Philippe Quillien, Silvia Bellei, Sylvie Laurensen, Xavier Boisson.

Le vote a eu lieu à bulletins secrets, 2 bulletins ont été déclarés irrecevables pour cause de rature et de méconnaissance des consignes relatives aux procurations.

Sont élus : Elvira 25 voix, Guy 24 voix, Philippe 21 voix, Ophélie et Sylvie 20 voix, Xavier 19 voix, Laurie 18 voix, Hélène 17 voix et Emmanuelle 16 voix.

Questions diverses :

1°) Proposition de Georges Künzler d'organiser l'AG 2012 à Lavey-les-Bains (Suisse)

Ophélie représentant Georges à cette réunion fait un exposé des raisons de cette proposition et de ce qu'elle pourrait comporter : une réunion dans un lieu nous permettant d'associer la pratique du Watsu avec l'objet de l'AG permettrait de créer des conditions favorables pour une meilleure concertation.

Concernant les conditions, l'entrée dans les bains coûterait 20 € pour les membres de Watsu France et ceux-ci pourraient participer à des ateliers aquatiques animés gratuitement par les adhérents formateurs.

Il a été décidé d'effectuer un sondage parmi les adhérents sur leur souhait et leur possibilité de participation à une AG organisée en Suisse avant de prendre une décision.

2°) Bassin d'eau chaude parisien

Un des faits marquants de ce début d'année a été la fermeture du bassin de ConfidenCiel entraînant un réel manque de possibilité d'organiser les cours de formation à Paris, voire même une quasi-impossibilité.

Cette situation est très préoccupante, d'autant qu'elle explique également les très faibles possibilités des praticiens professionnels pour exercer et les difficultés pour les étudiants de s'entraîner.

Il apparaît évident que, vu l'ampleur d'un projet de création de bassin d'eau chaude, des contraintes de gestion inhérentes à ce type de structure et des faibles capacités financières de Watsu France, notre association n'est pas à même d'apporter une solution à ce problème majeur. Il a néanmoins été décidé que le groupe de travail sur les piscines dont il a précédemment été question pourrait également travailler sur ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 18h15.

*Philippe Quillien,
Président de Watsu France*

*Xavier Boisson
Secrétaire de Watsu France*